



**UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**
Service technique

Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Programme 2 Tranche 3

Compte-rendu de la réunion de piquetage du 3 octobre 2018

Lieu :	Rue de Pignicourt 02190 Neufchâtel-sur-Aisne à 9h30			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GILET Rémy	Président du SIGMAA			X
DEZUROT Raymond	Membre du bureau du SIGMAA	X		
HUCHET William	Union des Syndicats de rivières	X		
SCHLOSSER Joël	DRIEE Ile de France (service police de l'eau)			X
FAVEREAU Gilles	Délégué de Condé-sur-Suippe			X
LEGRAND Colette	Délégué de Menneville	X		
BARBIER Mickael	MASCITTI NINO	X		
BOUSSARD François	Agence de l'eau Seine-Normandie			X

- Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 3). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- Actuellement l'entreprise réalise le désembâclement (points GPS N°138 à 143) sur la commune de Pargnan au niveau des parcelles de la Vallée de Miséré.
- Lors des travaux, l'entreprise a débité le bois valorisable. Les produits de coupe inférieurs à 8 cm non valorisables ont été broyés.
- Sur ce secteur la zone inondable est importante. En accord avec le maître d'œuvre, le propriétaire de la parcelle procèdera au traitement du bois pour éviter tout départ lors de la prochaine crue de l'Aisne.
- Lors de la réunion 2 embâcles supplémentaires ont été localisés :
 - un arbre supérieur à 10 m³
 - bois mort supérieur à 5m³

Ces embâcles sont jugés problématiques pour le bon écoulement des eaux et seront donc retirés par l'entreprise.



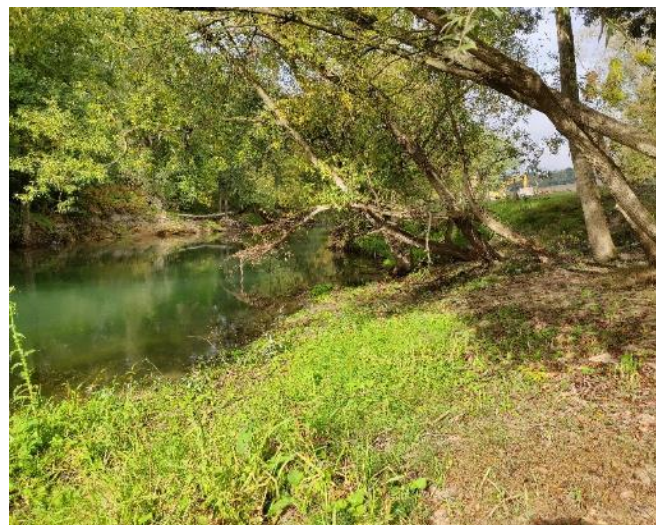
Embâcle N°137, avant travaux



Après travaux



Embâcle N°141, avant travaux



Après travaux

DETAIL DES TRAVAUX :

- Depuis le lancement de la Tranche 3 du desembâclement de l'Aisne, l'entreprise MASCITTI NINO est intervenue sur les embâcles (N° GPS : 209) situés sur la commune d'Evergnicourt en amont du seuil de l'usine de la papeterie.
- Lors de l'intervention 2 arbres supérieurs à 10 m³ ainsi que 5 m³ de bois mort ont été retirés. Avec l'accord du propriétaire de la parcelle, le bois ainsi que les résidus de coupe ont été débités puis stockés en retrait du haut de berge hors zone inondable. Le bois sera traité par le propriétaire.



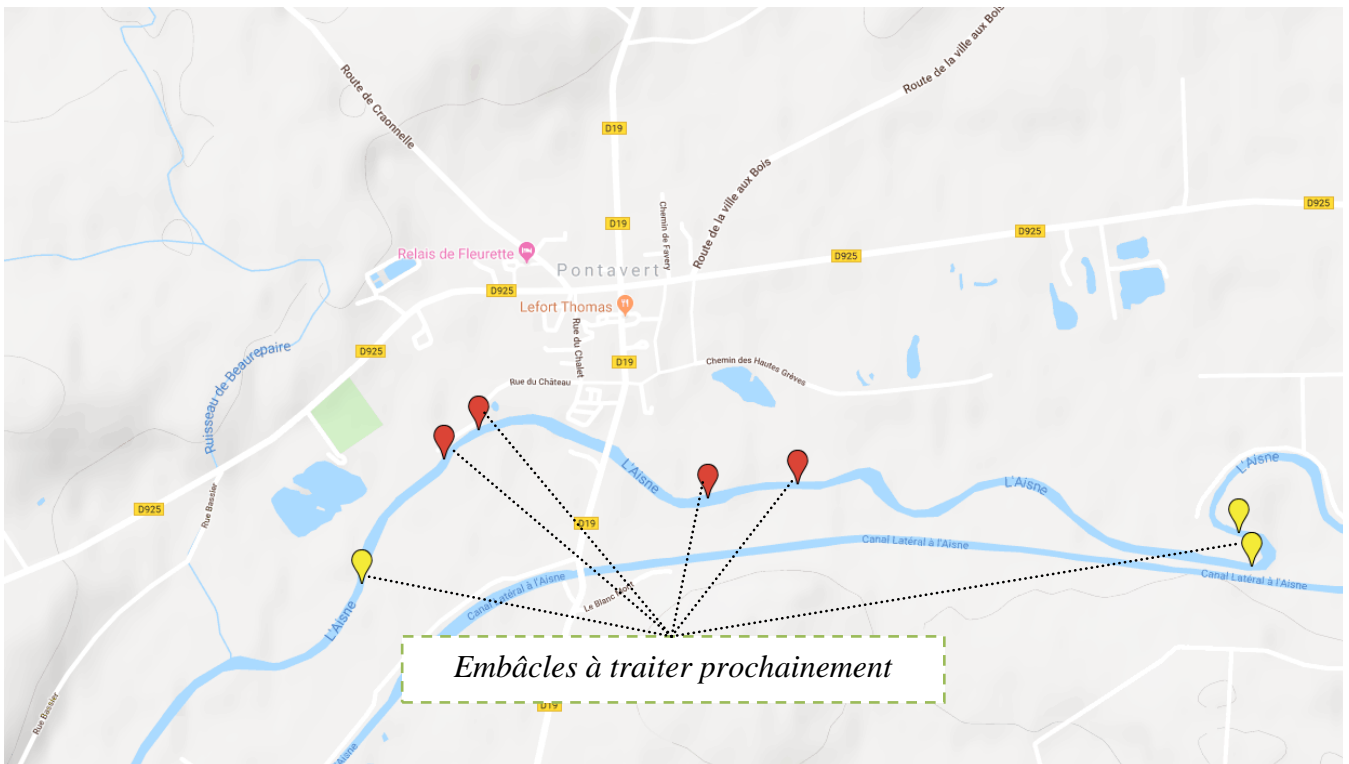
Embâcle à Evergnicourt, avant travaux



Après travaux

SUITE DU CHANTIER :

- Par la suite, l'entreprise réalisera les embâcles sur le secteur de Pontavert.



Embâcles à réaliser sur la commune de Pontavert

REMARQUES :

- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (40%).



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 - M. HUCHET William – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévue le **Mercredi 10 octobre 2018 à 09H30**, rue du Port, 02160 Pontavert



Rédigé le 4 octobre 2018 à 10h32

Le service technique,